



RAPPORT D'ACTIVITÉS CIPRA FRANCE 2011



CIPRA





SOMMAIRE

Convention alpine_ p. 4

- Un nouveau support de sensibilisation pour la France
- Macro-région et Convention alpine : qui aime bien châtie bien ?
- Chamonix - Herisau : des bancs du lycée au Parlement des Jeunes de la Convention Alpine
- SuperAlp 5 : les glaciers chamoniards pour aire de départ d'une traversée alpine « low-carbon »
- Battre le pavé, la campagne, le Pâquier, la Canebière... pour passer le message et à l'action !

La CIPRA, un réseau actif de l'arc alpin _p. 8

- CIPRA France, maillon fort du réseau alpin
- Organisations membres
- Comité directeur de la CIPRA
- Conférence annuelle: pour des alpes autosuffisantes en énergie
- Communiquer à travers les Alpes

Les projets CIPRA France _p. 12

- Alpstar: vers des Alpes neutres en carbone
- cc.alps: des connaissances à diffuser largement
- TransModAlps : agir pour le report modal dans les Alpes
- Accumuler c'est bien, utiliser c'est mieux! Plateforme d'expériences innovantes et durables dans les territoires de montagnes
- Maîtriser le foncier: une affaire d'ingéniosité et de bricolage!

Plateforme de réflexion _p. 16

- TransModAlps : agir pour le report modal dans les Alpes
- Pour le climat, relever le niveau d'exigence des dispositifs publics !
- Appel pour nos montagnes: le succès d'une évidence

Alliance dans les Alpes _p. 20

- Les Alpes, terre de labeur, terre de grandeur
- 2011, l'année des changements!
- Conférence annuelle
- Et en France?
- Des actions tout au long de l'année

Les membres de CIPRA France _p. 24

Les forces vives de CIPRA France _p. 26

Revue de presse et remerciements _p. 27



MENTIONS LÉGALES Rédaction : Alexandre Mignotte, Marie Lyne Bonnefond, Nathalie Moyon, Olivier Gilbert – Graphisme : Patrick Reinhardt – Mise en page : Mégane Pulby – Relecture-correction : Alexandre Mignotte – Impression : Alphasdoc – Tirage : 50 exemplaires.
Avec l'aimable autorisation de CIPRA International

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale du 23 avril 2012.
Reproduction avec mention de la source.

Photo de couverture et du sommaire : CIPRA France

Tél. +334 76 42 87 06
france@cipra.org – www.cipra.org



Recycling

Unterstützt verantwortungsbewussten Umgang mit Waldressourcen
Soutient l'utilisation responsable des ressources forestières
Per contribuire ad un uso responsabile delle risorse forestali
www.fsc.org Cert no. SQS-COC-100080
© 1996 Forest Stewardship Council





GRENOBLE, AVRIL 2012

CHER(E) AMI(E),

Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va, comme dit le proverbe chinois. En ces temps de campagne électorale, chaque candidat à l'élection présidentielle nous explique qu'il est le meilleur pour décider, le meilleur pour agir. Mais pour aller où ?

La montagne démontre par l'exemple que l'on peut construire en France un bâtiment énergétiquement autonome sans recours aux énergies fossiles non renouvelables. Rappelons que la moitié des dépenses d'énergie dans le monde est destinée à la construction, à l'utilisation et au recyclage des bâtiments. Le résultat : des émissions de CO₂ très élevées et nuisibles pour le climat. 20 ans après la conférence de RIO, aucun progrès, nous continuons d'augmenter ces émissions !

Heureusement, le nouveau refuge du Goûter (3827 mètres d'altitude !) sur l'itinéraire classique du Mont-Blanc symbolise ce que beaucoup de sceptiques pensaient impossible à réaliser. Malgré les aléas nombreux à cette altitude (vent, neige, froid, pente, éloignement, difficulté d'accès) il sera inauguré cet été, comme prévu par le cahier des charges. La préoccupation principale du projet a été de trouver un compromis entre construire le plus légèrement possible tout en reprenant les efforts importants liés aux charges de neige et de vent à cette altitude. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs technologies en matière de construction bois ont été appliquées : l'ensemble de la structure en lamellé collé sera triée par ultrasons. Les assemblages se feront au moyen de tiges encollées

par scellement de résine. Ce principe est au bois ce que la soudure est à la construction métallique. Tous les éléments de dalles bois sont réalisés au moyen de caissons creux autoportants qui, à reprise de charge égale avec des madriers pleins, permet de réduire de 60 % la consommation de matière, donc de poids. Notons que l'architecte suisse du projet a été plus exigeant dans sa réalisation sans faille que ne lui imposait la commande initiale.

Beaucoup plus bas dans la montagne, la majorité du parc immobilier (1200 mètres d'altitude en moyenne) est composé de résidences secondaires qui sont autant de passoires énergétiques. Continuer à construire en montagne sans exigence d'isolation performante va apparaître dans peu de temps comme un véritable crime. L'explosion programmée de la facture énergétique ne peut plus surprendre qui que ce soit.

La connaissance de ces phénomènes a été clairement exposée par la CIPRA depuis de nombreuses années.

La tentation est hélas très grande pour la majorité des Maires d'utiliser leur signature des permis de construire comme une simple monnaie d'échange électoral. Ils ont pourtant le pouvoir entre leurs mains d'orienter les projets vers des constructions réellement aux normes passives, sans attendre que la ligne à suivre nous vienne trop tardivement du futur Président de la République.

Le véritable défi, c'est d'isoler les centaines de milliers de bâtiments existants, en utilisant les techniques actuelles très performantes : voilà un gisement d'emplois considérable. Le coût des travaux pourrait être avancé par des banques à véritable vocation développement durable. Les propriétaires rembourseraient au fur et à mesure des économies d'énergie réalisées grâce à une isolation parfaite.

Gageons que nos voisins suisses, qui viennent de voter une initiative populaire pour limiter à 20 % les résidences secondaires de chaque commune, vont là aussi nous faire progresser par l'exemple. La manière est un peu abrupte mais elle stoppe net la fuite en avant de l'immobilier. La réhabilitation et l'isolation des bâtiments vont devenir les grands chantiers de demain.

L'activité économique du futur va passer par là, pour nous aussi en France. La création de milliers d'emplois est possible si nous plaçons cet objectif politique comme la ligne à suivre :

- Le changement de nos comportements individuels vis-à-vis de la sobriété énergétique.
- L'efficacité énergétique des bâtiments est possible dès à présent. Il n'y a plus de système de chauffage dans ce nouveau refuge du Goûter, à 3827 mètres d'altitude.

La course doit vraiment s'engager contre le changement climatique. Faisons vite, ça chauffe.

Alain BOULOGNE
Président de CIPRA France



LA CONVENTION ALPINE

Oui la Convention alpine est toujours une référence pour CIPRA France et plus largement pour la CIPRA, et ce pas uniquement parce que la CIPRA était à l'origine de ce traité il y a 60 ans. La Convention alpine dont le texte cadre a été signé en novembre 1991 a fêté à l'automne 2011 ses 20 ans. CIPRA France était présente à l'une des manifestations organisées à cette occasion à Turin. La Convention alpine est toujours une référence parce que ce traité, désormais mature, est plus que jamais d'actualité. Il conserve même son caractère avant-gardiste en ce qu'il continue de fournir aux territoires alpins des pistes de gestion durables de l'espace et des ressources naturelles et culturelles qu'ils renferment. Alors que les langues se délient facilement depuis quelques années pour souligner les faiblesses du Traité, CIPRA France, parfois à contre-courant, mais toujours convaincue, s'emploie à démontrer que cette belle et grande boîte à outils ne demande qu'à être plus et mieux connue et utilisée.

UN NOUVEAU SUPPORT DE SENSIBILISATION POUR LA FRANCE

L'actualisation de la plaquette de sensibilisation sur la Convention alpine dont la première version date de 2005 a été entamée en 2010 et s'est achevée en 2011 : recherche documentaire, rédaction des fiches avec ajout de nouvelles fiches sur le plan climat et la déclaration population et culture, et conception graphique ont mobilisé les administrateurs et les salariés de CIPRA France. La finalisation graphique et l'impression du document vont se réaliser durant le premier trimestre 2012.

Adaptée au contexte français, cette plaquette de sensibilisation à la Convention alpine s'adresse à un public averti, intéressé par les enjeux d'aménagement et de développement durables des territoires alpins. Nul doute que cette version aura encore plus de succès que la précédente.



Choisir le
développement
pour les



MACRO-RÉGION ET CONVENTION ALPINE : QUI AIME BIEN CHÂTIE BIEN ?

La CIPRA agit concrètement pour la Convention alpine mais elle y réfléchit aussi beaucoup ! Depuis quelques années, CIPRA France a initié différents moments de rencontres et de débats sur le traité au sein du Conseil d'Administration ou pour les partenaires officiels français de la Convention. Ces moments se sont révélés d'autant plus nécessaires que les points faibles (dispositif à forte inertie, trop étatique et bureaucratique, sans applications concrètes au niveau des territoires, etc.) de la Convention alpine sont pointés de plus en plus sévèrement depuis 3 ans environ. En contre-partie, la perspective de création d'une « macro-région » alpine prend forme et serait à même de palier tous les défauts de la Convention alpine selon certains de ses plus fervents partisans. Mais qu'en est-il réel-

lement ? Ces critiques sont-elles fondées et avant tout pertinentes ? Plutôt que de « tirer sur l'ambulance », ne peut-on pas déjà en questionner les chauffeurs, et ce faisant s'interroger sur le manque de portage politique ambitieux du traité ? La Convention alpine est-elle de plus un outil véritablement adapté - et donc conçu pour - trouver une application directe sur les territoires ?

En somme, si la Convention alpine n'est pas parfaite - et la CIPRA n'a jamais revendiqué l'inverse ! - mérite-t-elle pour autant d'être si décriée ? C'est dans cette attitude très réflexive et la plus intègre et honnête possible que CIPRA France s'est fortement impliquée en 2011 dans plusieurs scènes de discussion et de réflexion sur l'avenir de la Convention alpine et sur l'opportunité d'une dynamique ma-





n
r le
ppement durable
es Alpes !



La nouvelle plaquette de sensibilisation sur la Convention alpine réalisée par CIPRA France/ Source: CIPRA France

cro-régionale dans les Alpes. Ce travail « d'agitateur d'idées » qui renvoie directement à la mission d'observateur officiel de la Convention alpine de notre ONG nous conduit à soutenir la très forte complémentarité de ces deux instruments pour le développement durable de l'arc alpin, dans son contexte européen et prenant ainsi mieux en compte ses interdépendances avec les grandes métropoles qui l'entourent.

Un proverbe chinois dit que lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or. Nous tâcherons de faire valoir encore cet esprit d'unité et de confraternité auprès des acteurs de la Convention alpine et la Macro-Région !

CHAMONIX - HERISAU : DES BANCS DU LYCÉE

AU PARLEMENT DES JEUNES DE LA CONVENTION ALPINE

Le Parlement des Jeunes de la Convention Alpine réunit des jeunes âgés de 16 à 19 ans provenant de tous les pays alpins (à l'exception de Monaco) afin de débattre de thèmes en rapport avec la Convention alpine. Le Parlement a été lancé par des écoles, et depuis quelques années déjà, des étudiants et des professeurs enthousiastes se chargent de l'organiser. L'édition 2011 s'est déroulée du 29 mars au 1er avril 2011 à Herisau, en Suisse sur le thème des transports. C'est le lycée Frison Roche de Chamonix qui a représenté la France avec une délégation de 7 élèves, de la seconde à la terminale. CIPRA France a accompagné les jeunes avant cette semaine particulièrement riche qui leur demande un important travail de préparation ! Pierre Moreau et Marie Lyne Bonnefond sont ainsi intervenus en amont pour les initier à la thématique des transports dans les Alpes. CIPRA France compte s'impliquer davantage dorénavant, notamment pour valoriser la participation des jeunes à ce Parlement.

Le lycée de Chamonix entend poursuivre son implication les prochaines années et envisage d'organiser à son tour une session du Parlement à Chamonix en 2014. La décision sera prise dans les prochains mois. CIPRA France est d'ores et déjà invitée à les aider dans l'organisation de ce rendez-vous alpin incontournable : ce serait une belle opportunité pour mettre à l'honneur la Convention alpine en France.





En haut à gauche : Article Libération du 02/09/2011 d'Eliane Patriarca sur la Convention alpine. En bas à gauche et à droite : L'équipe de la cinquième traversée durable des Alpes de Superalp. Sources: CIPRA France.

SUPERALP 5 : LES GLACIERS CHAMONIARDS POUR AIRE DE DÉPART D'UNE TRAVERSÉE ALPINE « LOW-CARBON »

Le Secrétariat permanent de la Convention alpine a organisé du 4 au 12 juillet 2011 la cinquième édition de « SuperAlp! La traversée durable des Alpes ». Cet événement a fait voyager une équipe de journalistes issus de grands médias internationaux à travers les Alpes uniquement à l'aide de modes de transport durables (à pieds, vélo, bus, train, téléphérique, etc.). SuperAlp leur a ainsi permis de prendre connaissance de la possibilité de parcourir l'arc alpin sans voiture et surtout de vivre une expérience riche et durable pour découvrir les patrimoines naturels et culturels des Alpes dont ils témoignent via différents médias (radio, télé, presse, web) pendant ou au retour du voyage.

Chaque édition de SuperAlp est thématique et celle de 2011 s'est consacrée aux glaciers alpins face aux changements climatiques. La caravane a donc pris de la hauteur pour parcourir à pieds, encordée

lorsqu'il le fallait, certains des plus beaux glaciers des Alpes, dont le glacier d'Aletsch. A chaque étape des élus locaux, techniciens, scientifiques ont fait part du même cri d'alarme face à la vitesse du retrait de ces géants de glace et aux risques naturels, économiques et sociaux induits par les changements climatiques. Chamonix, point de départ emblématique de cette traversée a rappelé la valeur touristique et économique des glaciers, mais avant tout le patrimoine symbolique et historique qu'ils représentent. La présentation de la démarche de « plan climat territorial » engagée à l'échelle de toute la vallée a particulièrement retenu l'attention des journalistes.

Comme pour les années précédentes, CIPRA France a activement participé à SuperAlp 5 en mobilisant des journalistes français pour participer au voyage, en contribuant beaucoup à l'organisation du départ à Chamonix et en réalisant plusieurs étapes aux côtés des





BATTRE LE PAVÉ, LA CAMPAGNE, LE PÂQUIER, LA CANEBIÈRE... POUR PASSER LE MESSAGE ET À L'ACTION !



Il est toujours utile de discuter et réfléchir autour de la Convention alpine, pour faire connaître le traité mais plus encore pour exploiter le gisement méconnus de travaux qu'elle produit en continu.

Même lorsque le traité n'était pas à l'origine l'objet central de nos interventions, CIPRA France a mis en avant la Convention alpine et l'intérêt pour les acteurs et territoires alpins de s'en emparer dans plus d'une vingtaine de réunions de travail, colloques, conférences, forums, etc., en 2011 (soit deux fois par mois en moyenne), en France surtout et parfois à l'étranger.

Nous nous sommes plus spécialement attachés à mettre en lumière les protocoles « oubliés », comme les protocoles agriculture et aménagement du territoire à travers nos activités sur le problème du foncier dans les Alpes ou encore dans le cadre de notre participation aux travaux menés par la ville d'Annecy pour obtenir le label « Ville des Alpes 2012 » et construire son programme d'actions.

La même ambition a motivé nos actions pour diffuser et porter à connaissance le 3e Rapport sur l'Etat des Alpes (sur le thème du développement territorial et de l'innovation) ainsi que le « Guide de mise en œuvre de la Convention alpine » à destination des collectivités territoriales. Le projet de plateforme de bonnes pratiques de développement durable dans les Alpes s'inscrit dans la ligne des travaux menés pour ces deux ouvrages auxquels CIPRA France avait très largement contribué en 2009 et 2010.

Valoriser les groupes ou plateforme de travail méconnus est également essentiel car ils foisonnent d'analyses et de propositions sur de multiples sujets. C'est en ce sens que nous avons assuré un lien actif entre la Région Provence Alpes Côte d'Azur et la plateforme « gestion de l'eau » en vue de l'organisation d'un séminaire international sur les lacs alpins dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu à Marseille en mars 2012. CIPRA France y sera bien évidemment représentée.

journalistes afin de témoigner et de faire valoir les expériences françaises en matières de modes de transports durables, de changements climatiques et plus généralement de développement durable en montagne. Cette édition fut aussi une excellente occasion pour faire valoir les travaux menés par la CIPRA au sein du projet cc.alps. Les « compacts » thématiques et synthétiques de ce projet ont été très appréciés par les journalistes !

Une fois encore nos efforts ont porté leurs fruits car la couverture médiatique de cette édition n'a jamais été aussi dense, avec pour point d'orgue une double page dans le quotidien national Libération, où CIPRA France figure en bonne place.



Pano-Thiou/ source: Ville d'Annecy



LA CIPRA, UN RÉSEAU ACTIF DE L'ARC ALPIN

CIPRA FRANCE, MAILLON FORT DU RÉSEAU ALPIN

Dans la droite ligne de 2010, les contacts avec CIPRA International surtout et les autres représentations nationales de la CIPRA se sont multipliés en 2011.

Des rencontres sur le fonctionnement interne de l'ONG, des collaborations autour de projets, des échanges d'informations et débats sur des thèmes en lien direct avec l'actualité alpine ont eu lieu dans différents pays alpins.

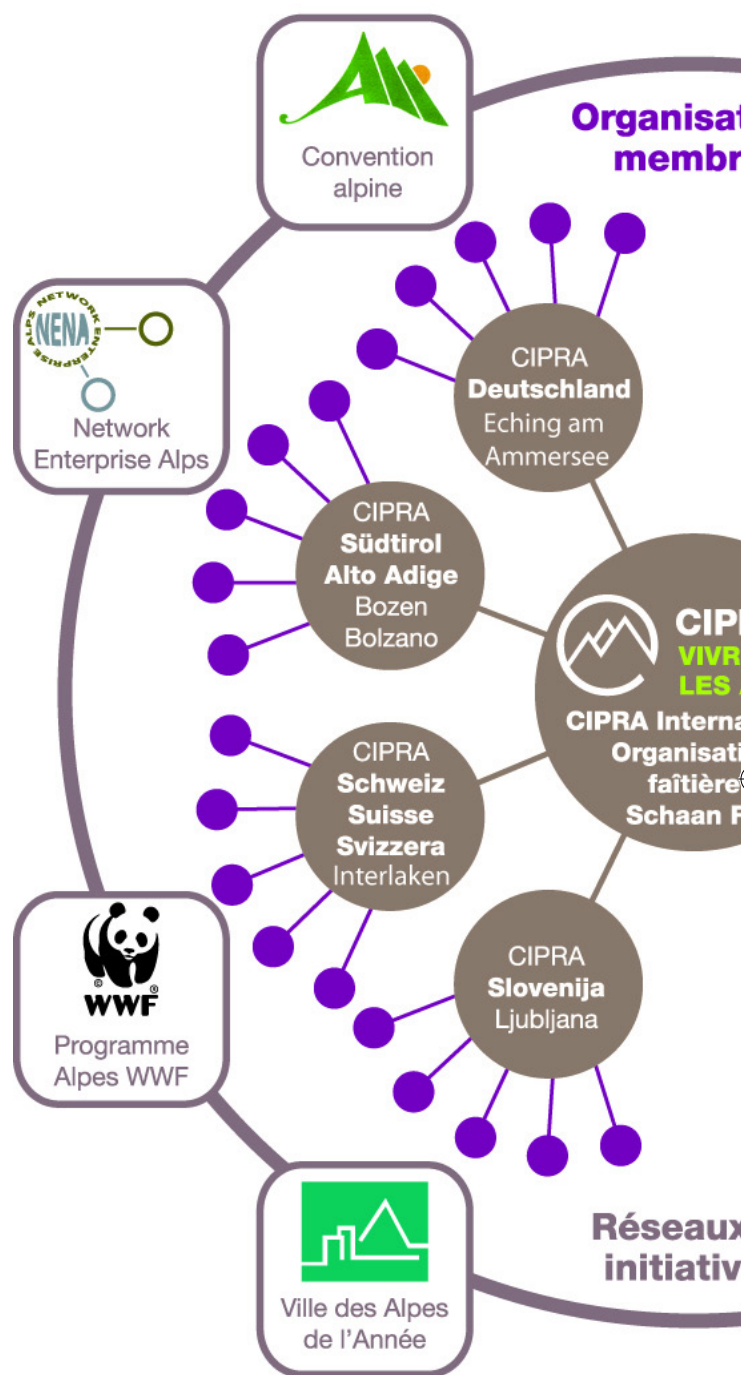
On peut également noter que les échanges avec CIPRA International se font de plus en plus à double sens : si CIPRA International confie des projets à CIPRA France, CIPRA France est aujourd'hui également devenue force de proposition et d'action auprès de CIPRA International. CIPRA International a par ailleurs salué à plusieurs reprises en 2011 le grand dynamisme de CIPRA France : plus importante et active délégation de la famille ! Merci, et continuons nos efforts dans ce sens.

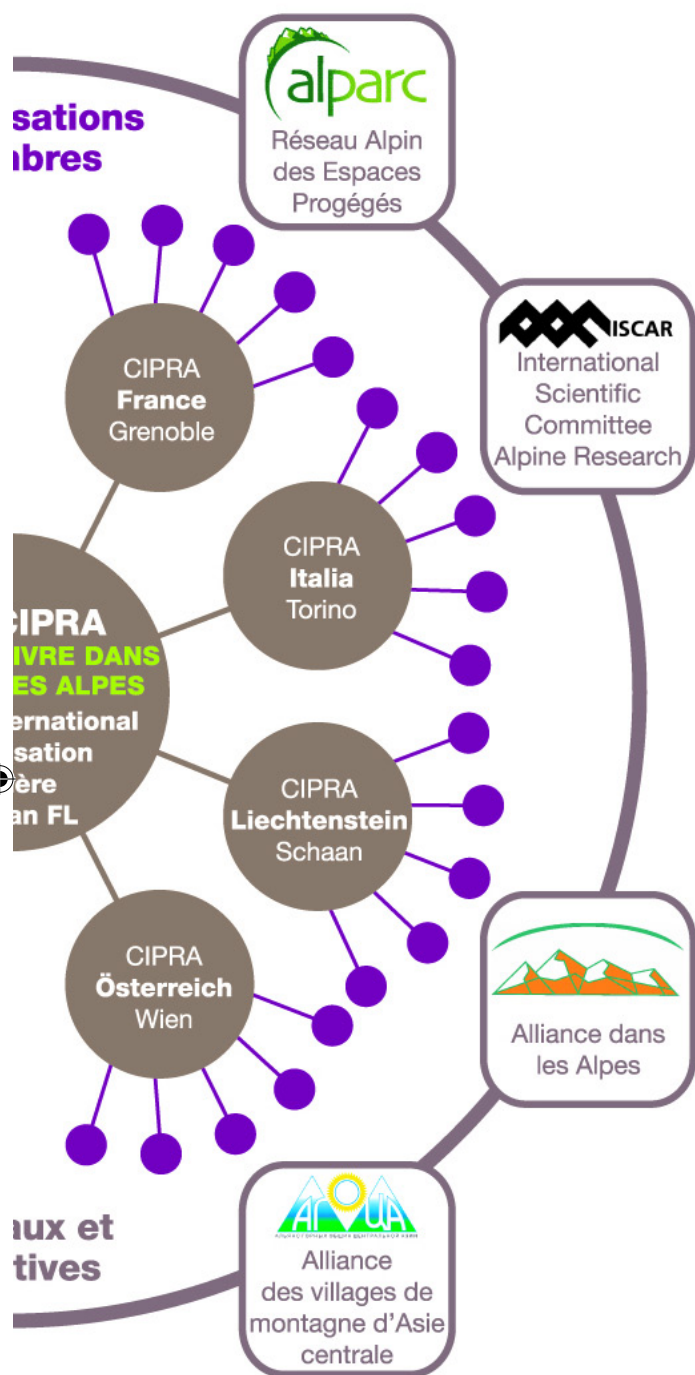
SESSIONS DE TRAVAIL, ATELIERS, VISITES ET LOISIRS POUR FAIRE VIVRE LES RÉSEAUX ALPINS

Les collaborateurs activent leurs neurones, mais pas seulement !



Le comité directeur/ Source: CIPRA France





COMITÉ DIRECTEUR DE LA CIPRA

Tous les ans, début février en général, le réseau CIPRA se retrouve au Liechtenstein, lieu du siège international de l'ONG, à l'occasion de la réunion des directeurs des délégations, suivie du « comité directeur », c'est-à-dire la réunion des présidents de délégations.

La rencontre de l'année 2011 s'est comme toujours révélée studieuse, amicale, productive.

La réunion des directeurs, réjouissant moment entre techniciens, sans ordre du jour préétabli pour laisser libre court à l'expression de problèmes, envies, idées, etc., fut par exemple l'occasion pour le directeur de CIPRA France de partager avec ses homologues le travail à l'époque tout juste entamer pour l'Appel pour nos montagnes.

Le comité directeur est un moment privilégié pour passer en revue les activités de l'ONG, débattre sur les orientations stratégiques et politiques de l'organisation, renforcer nos points d'ancrage commun. L'édition 2011 permit notamment de redéfinir les principes directeurs de la CIPRA, feuille de route politique de l'ONG.

Patrick Le Vaguerèse, quelques mois avant la fin de son second mandat de président de CIPRA France contribua activement aux débats. Il fut également chaleureusement salué par le président de CIPRA International et applaudi par tous nos collègues pour tout le travail accompli.



Photo en haut et à gauche: Darko Todorovic/ Photo de droite: CIPRA International





POUR DES ALPES AUTOSUFFISANTES EN ÉNERGIE !

CONFÉRENCE ANNUELLE - 15 - 16 - 17 SEPTEMBRE 2011 - BOVEC (SLOVÉNIE)

Comme chaque année, une petite délégation française a participé à la Conférence annuelle de la CIPRA. Cette année, il fallait être particulièrement motivé pour traverser l'arc alpin et rallier Bovec en Slovénie... Pour autant, la thématique innovante et ambitieuse qui avait été choisie a réussi à mobiliser un auditoire soucieux de notre avenir énergétique.

Que l'on parle d'autosuffisance, d'autonomie, d'autarcie énergétique ou encore de « territoire à énergie positive », la question de la transition énergétique est résolument sortie de la confidentialité en 2011, et ce, même en France ! C'est également en septembre 2011 que le nouveau scénario négaWatt a été rendu public, démontrant une nouvelle fois qu'un scénario énergétique vertueux était possible en France : en réduisant drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre tout en sortant du nucléaire, mais sans revenir à la bougie bien sur.

Devenir indépendant des importations d'énergie : comment est-ce possible ? Pourquoi est-ce souhaitable ? Quels modèles sont durables ? L'évènement a donné du grain à moudre à tous, en plénières mais aussi à l'occasion d'ateliers et de visites.

A cette occasion, la CIPRA a adopté sept revendications sur l'autosuffisance énergétique. Pour leur donner tout leur poids, les délégations CIPRA doivent mieux se les approprier ; c'est en ce sens que CIPRA France souhaite travailler à l'avenir. La Conférence annuelle était organisée par CIPRA Slovénie en collaboration avec CIPRA International, et s'est déroulée du 15 au 17 septembre.



L'assemblée des délégués réunie à Bovec/ Source: CIPRA International





COMMUNIQUER À TRAVERS TOUTES LES ALPES

● Tout au long de l'année, CIPRA France s'active pour être à la fois un vecteur de production et un canal de diffusion d'une information spécifiquement alpine. Identifiée comme interlocuteur de premier plan sur les enjeux de développement durable des Alpes, CIPRA France produit de la connaissance mais en capitalise également beaucoup : des actualités, des bonnes pratiques, de la documentation spécialisée, etc. CIPRA France souhaite réaffirmer son caractère de « réseau alpin » à travers ses activités, notamment avec le projet de plate-forme d'expériences innovantes et durables dans les Alpes.

De nouvelles couleurs pour la CIPRA

En 2011, la CIPRA a renouvelé son identité visuelle et s'est dotée pour cela, en concertation avec les délégations nationales, d'une nouvelle charte graphique. Vous apprécierez le changement par vous-mêmes !



Le numéro 95 de la revue Alpencène publié en février est consacré aux 20 ans de la Convention alpine. Une lecture toujours agréable et instructive pour se plonger dans les enjeux qui tiraillent le massif alpin.

● Barbara Wülser, responsable communication à CIPRA International, a passé une semaine au sein de l'équipe de CIPRA à Grenoble. En plus de profiter du beau temps d'avril et de parfaire son français, Barbara a travaillé avec nous sur la stratégie de communication au sein de l'ONG. La présence de Barbara a également constitué une occasion pour repérer les points faibles et développer les points forts de CIPRA France en matière de communication. In fine, c'est un moyen idéal pour renforcer les liens avec CIPRA International.



4946

C'est le nombre de lecteurs francophones qui reçoivent la lettre d'informations mensuelle alpMedia. Ils sont au total 27 000 destinataires.

● CIPRA France continue d'alimenter les différents moyens de diffusion de l'information pilotés par CIPRA International, avec pour 2011, une contribution accrue à « alpMedia Newsletter », la lettre d'informations électronique mensuelle. La rédaction de courts articles, nos avis sur le choix des sujets, ou encore la sélection d'événements alpins pour l'agenda ont permis d'enrichir significativement le contenu sous l'angle des Alpes latines.

CIPRA France contribue activement aux médias CIPRA :

- Mise à jour des pages CIPRA France du site internet
- Rédaction d'articles pour la revue Alpencène et pour la lettre d'informations alpMedia
- Publications de brèves sur la page Facebook de la CIPRA
- Promotion d'événements via l'agenda alpMedia
- Diffusion de publications et rapports sur le portail en ligne « Infoservice alpMedia »





LES PROJETS DE CIPRA FRANCE

ALPSTAR : VERS DES ALPES NEUTRES EN CARBONE

Utopiste ? Oui... Nécessaire ? Oui.

L'enjeu est de taille, mais si nous échouons en visant la Lune peut-être décrocherons-nous les étoiles...

Faire des Alpes un territoire neutre en carbone en 2050, tel est le but du programme européen ALPSTAR, financé par l'Espace Alpin. La CIPRA France a fortement contribué à sa conception (dès 2010) et en est un des acteurs leader depuis son lancement en juillet 2011.

Celles-ci, en « échange » de l'aide apportée par l'Europe, contribuent à la dissémination des bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire en participant à un programme d'échange (libre d'accès pour tous !) via le site internet d'ALPSTAR : <http://alpstar-project.eu>

Les actions aidant à la neutralité carbone des Alpes sont précisément décrites (financièrement et techniquement, contacts des territoires,...) afin de faciliter leur appropriation par d'autres.

Les Élus, les agents techniques des municipalités pourront puiser dans cette base de donnée des idées, des sources d'inspirations sur un très grand nombre de domaines. Parmi celles-ci, à titre d'exemple :

- Comment rénover des bâtiments de montagne en respect de l'architecture traditionnelle ?
- Comment mettre en place un système partage de véhicules ?
- Quel label pour valoriser les produits locaux et éco-conçus ?
- Comment mettre en place un réseau de chaleur bois, à quel coût ?
- Qui a pu, et comment, mettre en place des transports en commun gratuit ?

Bien d'autres exemples d'actions pertinentes et inspirantes (près de 60) seront décrites et mis en ligne via ALPSTAR.

Parallèlement, tout un réseau de conférences, workshop, visites de sites innovants, seront organisés par les régions pilotes. Certaines dans le cadre restreint du projet, mais d'autres ouverts à tous. L'occasion de faire le plein de connaissance et d'actions.

Pour parvenir à sa fin, ou tout du moins mettre les territoires sur la route, ALPSTAR apporte un soutien financier et technique à 11 régions pilotes de l'espace Alpins :

Slovénie	Northern Goriška region
Suisse, Allemagne, Lichtenstein	Alpine Rhine Valley
Italie	City of Bolzano
Italie	City of Bressanone
Italie	Valtellina Valley
Italie	Veneto Region
Autriche	Achtal Region
France	Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance
France	Parc Naturel Régional du Queyras
France	OPAC 38
France	Syndicat Mixte Valence Romans





CC.ALPS : DES CONNAISSANCES À DIFFUSER LARGEMENT

Les rapports de synthèse de la CIPRA apportent un éclairage thématique sur les enjeux posés par le changement climatique dans les Alpes. Grâce au projet « cc.alps – Changement climatique, penser plus loin que le bout de son nez ! », données de cadrage et bonnes pratiques sont à découvrir dans les « Compacts ». Tout au long de l'année, CIPRA France s'est activée pour la finalisation de ces rapports : traduction en français des Compacts sur l'agriculture et l'eau, relecture du Compact sur l'énergie, et surtout diffusion auprès des médias français et du public alpin, principalement élus et techniciens. Une revue de presse richement fournie atteste du bon accueil donné aux thématiques abordées par la CIPRA. Les publications sont nombreuses au sujet du changement climatique, mais bien peu bénéficient d'un regard à la fois thématique (aménagement, transports, tourisme, etc.) et géographique (sur tout l'arc alpin). Là encore, la spécificité de CIPRA France dans le paysage alpin français est reconnue et appréciée.

Cette dernière étape dans le projet cc.alps est essentielle : rien ne sert de produire de la connaissance si celle-ci reste dans nos placards ! La diffusion des travaux a permis de tisser des liens ou tout simplement de se faire connaître auprès de toujours plus de territoires alpins : Communauté de communes Pays du Grésivaudan, Pays Guillestrin, commune de Monclar (Alpes de Haute-Provence) par exemple. Et puisque CIPRA France se propose de répondre à une demande d'informations bien réelle sur le changement climatique dans les Alpes, certains Compacts ont rencontré plus de succès que d'autres : les thématiques de l'autosuffisance énergétique des territoires, du tourisme et de l'eau ont le vent en poupe et c'est tant mieux ! Signe - peut-être - que les mentalités évoluent... mais les choses changeront-elles suffisamment vite ? CIPRA France maintient la pression !



TRANSMODALPS : AGIR POUR LE REPORT MODAL DANS LES ALPES

En cohérence avec l'article 1 du protocole Transports de la Convention alpine, CIPRA France travaillent activement au transfert modal de la route vers tout autre mode de déplacement durable le plus adapté pour les personnes comme les marchandises.

Courant 2010, les différentes actions concourant à sensibiliser les populations et acteurs alpins au report modal ainsi qu'à organiser les conditions de ce report dans les Alpes ont été regroupées sous l'intitulé « TransModAlps ». Au-delà de simplement définir un ensemble d'activités, TransModAlps est également un « think tank » international informel associant par exemple des membres d'ITE (Initiative Transport Europe) ou de l'Initiative des Alpes, organisation suisse revendiquant la création d'une bourse de transit alpin. L'objectif est bien évidemment d'étendre et de capitaliser les réflexions et travaux (projets Espace Alpin, études du groupe Transports de la CA, de la DG Transport de la CE, etc.) sur ce sujet en associant progressivement tous les acteurs alpins et européens (publics comme privés) concernés par la problématique.

En 2011, les activités portées par CIPRA France sur les enjeux de transports et de mobilités ont une fois de plus porté leurs fruits.

- Implication constructive toujours plus reconnue et attendue au sein du groupe de travail Transports de la Convention : CIPRA France, représentant de CIPRA International dans ce groupe a contribué à toutes les réunions du groupe et de ses sous-groupes. Son expérience sur l'enjeu « information et transports » fut particulièrement appréciée pour l'élaboration de la candidature du projet « AlpInfoNet » au 4e appel à propositions du programme Espace alpin.

- Traversées alpines ferroviaires : ce sujet anime depuis de nombreuses années CIPRA France qui a sans cesse cherché à questionner la pertinence des grands projets de tunnels ferroviaires transalpins. Cette position a toujours été difficile à tenir, car loin de remettre en cause ces projets sur le fond, elle vise plutôt à s'assurer de la faisabilité de ces grandes infrastructures et à bien prendre en compte leurs incidences économiques, sociales et environnementales pour les territoires alpins. Pierre Moreau, vice-président transport de CIPRA France a pour ce faire développé une expertise approfondie de cette thématique. Il a encore pu la mettre à l'épreuve à de nombreuses reprises en 2011 sur le cas des projets « Lyon Turin » et « Montgenèvre ».

- Via Alpina et mobilités douces : entamé en 2010, un partenariat avec la Grande Traversée des Alpes nous a conduit à mener avec cette grande association, membre de CIPRA France, une étude des offres de transports collectifs disponibles le long du tracé de la Via Alpina. Réalisé sur la base d'un inventaire préalable des offres, puis par leur utilisation in-situ en enfilant les chaussures d'un randonneur itinérant, le rapport de cette étude a mis à jour des conclusions ciblées et particulièrement appréciées par de nombreux acteurs institutionnels et politiques alpins. La poursuite de ces travaux est déjà en marche !

ACCUMULER C'EST BIEN, UTILISER C'EST MIEUX ! PLATEFORME D'EXPÉRIENCES INNOVANTES ET DURABLES DANS LES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Depuis plusieurs années déjà, CIPRA France et d'autres structures (services de l'Etat, collectivités territoriales, des agences techniques telles RhônAlpEnergie Environnement, etc.), accumulent des « bonnes pratiques », des projets novateurs, ambitieux ou originaux qui contribuent au développement raisonné et à l'attractivité des territoires de montagne. De part la nature même de notre organisation (association « tête de réseau »), et par nos activités (ex. : le projet cc.alps référence 300 mesures pour le climat à travers les Alpes ; le RSA3 et l'organisation d'un séminaire sur la thématique de l'innovation ont révélés de nombreuses initiatives territoriales ; etc.), CIPRA France centralise de nombreux exemples ...et enregistre comme beaucoup une grande frustration de ne pas valoriser et capitaliser à leur juste valeur tous ces matériaux.

Cet éclatement des sources sur les diversités du développement en montagne est un constat partagé par divers acteurs de la recherche « montagne ». L'intérêt de la capitalisation et de la valorisation se situe donc également sur le versant scientifique,

mais en premier lieu dans sa capacité à devenir un matériau concret et ré-applicable par les territoires et leurs acteurs. Or, les conditions de leur assimilation et de leur reproduction sont lourdement réduites. La première phase de travail a été engagée en 2011 sous la forme d'une analyse des enjeux de la capitalisation et de la valorisation, notions stratégiques qu'il ne suffit pas d'invoquer pour les voir se réaliser. La suite est prévue en 2012 : pour aboutir à une étude d'opportunité sur la faisabilité technique et les conditions d'opérationnalité d'un tel outil, ainsi que sa valeur ajoutée pour les territoires et les acteurs alpins. Les questionnements (nombreux) sont soulevés et débattus au sein d'un comité de pilotage constitué et réuni une première fois à l'automne 2011 : la DATAR Alpes, la Région PACA, la Région Rhône-Alpes, l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble et l'Institut de la Montagne (identifié comme partenaire technique de la plateforme) sont associés à ce projet qui s'annonce d'ores et déjà fructueux.

soulignés.



MAÎTRISER LE FONCIER : UNE AFFAIRE D'INGÉNIOSITÉ ET DE BRICOLAGE !

C'est l'un des constats dressés par CIPRA France dans son rapport d'étude « Quelles perspectives pour les politiques foncières volontaristes dans les Alpes ? Entre Convention Alpine, Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes du Nord et initiatives locales », publié dans le cadre de la phase 1 de ses travaux sur le foncier menés en 2010. Ce point d'étape a préfiguré un séminaire de travail co-organisé avec le Suaci Alpes du Nord le 25 mars 2011 à Saint Baldoph près de Chambéry : « Vivre et habiter en montagne - Agriculture et urbanisme : enjeux et expériences autour du foncier ». Cette journée d'échanges a rencontré un franc succès.

UNE RÉFLEXION PORTÉE DEPUIS 2007 SUR LA PRESSION FONCIÈRE DANS LES VALLÉES ALPINES DU MASSIF RHÔNALPIN

Au sujet du foncier en montagne, différents travaux ont été lancés ces dernières années par des organismes scientifiques ou techniques. Notre ambition a été ni d'ignorer ces travaux qui rassemblent déjà beaucoup d'acteurs, ni de s'y « fondre » pleinement, mais plutôt de discuter la manière dont notre projet pouvait contribuer, s'articuler et compléter ces analyses en cours. Dès 2007, une réflexion sur la pression foncière dans les vallées alpines du massif rhônalpin prend forme, avec pour ambition d'analyser et de croiser différentes expériences concrètes en la matière afin de contribuer à la formalisation de perspectives d'actions techniques et pratiques pour les territoires. L'organisation d'un séminaire d'ampleur autour d'une idée forte, « vivre et habiter en montagne », était conçue en ce sens : capitaliser, échanger, promouvoir des actions exemplaires en Rhône-Alpes. CIPRA France s'est d'abord orientée vers des travaux de recherche (2010-2011) en vue d'organiser ce séminaire d'échanges.

En partenariat avec l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble et le laboratoire PACTE-Territoires, l'analyse menée au sein de CIPRA France a fait l'objet d'une synthèse sous forme de rapport d'étude. Envoyé en amont aux participants du séminaire de St Baldoph, le 25 mars 2011, il a été présenté officiellement à cette occasion. Dans cette phase 1 du projet « Foncier en montagne », la réflexion s'est articulée selon trois axes :

- L'analyse de deux cadres « normatifs » de l'aménagement en cohérence avec les principes de l'ONG : la Convention alpine (et ses protocoles d'application) et le projet de Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) des Alpes du Nord.
- L'analyse et la diffusion de bonnes pratiques en matière de gestion foncière.
- La recherche de définitions, de dispositifs, d'outils au service d'une « gestion foncière durable pour les territoires alpins ».

UN SÉMINAIRE COURONNÉ DE SUCCÈS, POUR MIEUX « VIVRE ET HABITER EN MONTAGNE »

La phase d'étude fut indispensable au succès du séminaire. CIPRA France, avec le Suaci Alpes du Nord, a pu réunir des interlocuteurs de choix, sollicités pour leur expertise sur la question foncière en montagne, ou bien pour les pratiques innovantes et volontaristes à l'œuvre sur leur territoire. La centaine de participants avisés (élus et techniciens de montagne pour l'essentiel) et le très bon accueil donné au rapport d'étude conforte la légitimité de CIPRA France à travailler une question si pointue. A tout point de vue, le séminaire de St Baldoph a montré son utilité pour faire avancer la question foncière sur le massif alpin :

- Un format de séminaire « de travail » (en atelier l'après-midi) : pour partager et enrichir les enseignements issus des travaux de CIPRA France et du Suaci, et formaliser des perspectives de travail à partir des échanges entre participants.
- Des participants hautement qualifiés : pour assurer une qualité d'échanges, une expertise fine des enjeux dans le massif, et créer un moment de dialogue entre acteurs (chercheurs, collectivités, associations, socioprofessionnels).
- Un gisement d'idées, de méthodes, etc. pour la politique foncière régionale en cours d'élaboration : M. Gérard Leras, conseiller spécial délégué à la politique foncière régionale de Rhône-Alpes est intervenu tout au long de la journée, de même que Mme Claude Comet, conseillère régionale déléguée au tourisme et à la montagne. Plusieurs techniciens des services régionaux étaient aussi présents.

LES TERRITOIRES AU CŒUR DE L'ACTION : LA PHASE 2 DU PROJET

Après le succès du séminaire et les contacts noués à l'échelle du massif alpin français, une phase 2 a été engagée : celle-ci consiste en un travail de capitalisation d'expériences alpines de gestion volontariste du foncier (à l'échelle de l'arc alpin et du massif français) d'une part, et la réalisation de séances d'information-formation visant à faciliter l'accès des territoires ruraux (les moins dotés en ingénierie) aux ressources sur le foncier d'autre part. L'idée est d'intervenir directement sur le terrain afin que l'information et la sensibilisation à l'action foncière viennent aux élus locaux. Cette seconde étape est toujours en cours. Les activités de CIPRA France sur le sujet semblent porter leurs fruits puisque de nouvelles perspectives se dessinent dès à présent.



PLATEFORMES DE RÉFLÉXION DE CIPRA FRANCE

PLUS ON EST DE FOUS... !

CIPRA FRANCE : PLATEFORME DE RÉFLEXION, BERCEAU D'« AGITATEURS D'IDÉES »

Depuis sa création CIPRA France entend fermement donner corps au dernier paragraphe de l'article 1 de ses statuts : [CIPRA France] est le lieu et l'instance de débat, d'échanges, de concertation et de coordination, où ses partenaires participent à la définition, à l'expertise et à la promotion des politiques globales ayant pour objet de concourir au développement et à la protection durables du territoire alpin français et européen.

C'est dans cette logique que notre participation active à diverses instances, groupes de travail, dispositifs de concertation, etc. s'est renforcée en 2011 pour toujours tirer plus haut – tant que possible ! – le niveau d'exigence des débats en matière de développement durables dans les Alpes.

Réfléchir, ça fait mal à la tête... Mais dans ces temps de simplification à outrance des enjeux et de nivellement des connaissances et de la diversité, qu'est ce que c'est bon ! Et surtout nécessaire !



Lancement de l'Appel pour nos Montagnes au refuge du Promontoire.
Source : Mountain Wilderness





LISTE NON
EXHAUSTIVE DES
INSTANCES DE
TRAVAIL ET DE
RÉFLEXION
AUXQUELLES
PARTICIPENT
CIPRA FRANCE

Instances officielles	Implication
Comité de massif des Alpes	Membre. Participation aux réunions et travaux du comité
Groupe, scènes, dispositifs, organismes...	Implication
Candidature d'Annecy aux JO 2018	Contribution aux débats critiques constructifs sur le projet de candidature
Annecy Ville des Alpes 2012	Accompagnement - conseil auprès de la collectivité
Réseau régional montagne inter-associatif	Participation aux réunions et travaux du réseau
Groupe Montagne du comité français de l'UICN	Participation aux réunions et travaux du groupe
Comité de pilotage du REEMA	Participation aux réunions et travaux du comité de pilotage
Comité scientifique de l'AURG	Participation aux réunions et travaux du comité
Profil Environnemental Régional Rhône Alpes	Participation aux réunions et travaux
Schéma Régional de Climat Air Energie de Rhône Alpes	Participation aux réunions et travaux du comité
Comité scientifique ASTERS	Participation aux réunions et travaux du comité
Centre du Droit de la Montagne	Interventions régulières au sein du Master 2 Dt de la montagne - accueil de stagiaires – convention de partenariat
Réseau TEPOS (territoires à énergies positives)	Contribution aux activités du réseau
Institut de la Montagne	Contribution aux discussions sur l'orientation de l'IdM - montage de projets communs
Appel pour nos montagnes	co-lancement et co-animation du mouvement citoyen visant à proposer un nouveau projet politique global pour les montagnes

POUR LE CLIMAT, RELEVER LE NIVEAU D'EXIGENCE DES DISPOSITIFS PUBLICS !

L'ACTUALISATION DU SCHÉMA DE MASSIF DES ALPES

Le Comité de Massif des Alpes regroupe les acteurs de la montagne au sens large (élus, chambres consulaires, syndicats, organisations de tourisme, associations, gestionnaires de parcs, experts, etc.) de l'aire alpine française. CIPRA France y siège depuis septembre 2010. Organisme consultatif, il est associé aux politiques de développement du massif, et depuis la Loi DTR de 2005, prépare le Schéma interrégional d'aménagement et de développement du Massif Alpin (SIMA). Ce schéma (validé en juin 2006) constitue le document d'orientation stratégique du massif (à 15-20 ans), et définit les politiques interrégionales de massif.

En toute logique, CIPRA France a participé activement à l'actualisation du Schéma à travers les différents groupes de travail constitués : déplacements et mobilités, services à la population, adaptation des activités économiques, construction des territoires, gestion de l'espace et du foncier. Des propositions d'orientations et de mesures ont été rédigées pour alimenter l'Addendum du futur

Schéma. Les préoccupations et enjeux climatiques ont été systématiquement soulignés.

SCHÉMA RÉGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE DE RHÔNE-ALPES : DÉCEVANT MALGRÉ NOTRE INVESTISSEMENT IMPORTANT

CIPRA France a pris part aux travaux du SRCAE Rhône-Alpes en participant à toutes les séances de travail de deux ateliers thématiques : « transport-urbanisme » et « adaptation au changement climatique ». Dans ce cadre régional, peu d'organisations comme CIPRA France ont le souci de faire-valoir la spécificité des territoires alpins dans la lutte et l'adaptation au changement climatique. Au total, six contributions ont été rédigées par CIPRA France pour influencer sur la proposition écrite de chaque atelier au Comité technique de rédaction finale du SRCAE. Des mesures spécifiques pour le tourisme dans les Alpes du Nord ont été retenues dans le projet final. Toutefois, l'expérience et le résultat final de ce schéma co-élaboré par la Région et l'Etat sont finalement insatisfaisants pour nous car le schéma est bien loin de l'ambition débattue lors des ateliers. Les objectifs affichés ne permettent pas d'entamer le tournant énergétique et climatique nécessaire, pour preuve : 62% de réduction des gaz à effet de serre en 2050 (soit en dessous du facteur 3), alors même que la loi de 2005 a fixé l'objectif national de - 75 % (facteur 4), et que la Région Rhône-Alpes elle-même a décidé en 2010 d'atteindre le facteur 5 (- 80 %) en 2050 ... Encore et toujours être présent, s'investir, rappeler le besoin d'ambition et de courage, c'est la ligne que nous continuerons de tenir.

APPEL POUR NOS MONTAGNES

LE SUCCÈS D'UNE ÉVIDENCE

« Ouvrir le champ des possibles »

« Qu'on y vive, qu'on en vive, qu'on s'y ressource, la montagne nous offre l'expérience de la beauté des paysages, de la nature et du partage. Cette expérience n'est possible que grâce à un équilibre entre l'homme et la montagne. Conscients de la fragilité de cet équilibre nous nous sentons le devoir de lancer un appel pour nos montagnes ».

Cela faisait déjà plusieurs années qu'avec les amis de Mountain Wilderness, nos administrateurs, bien d'autres partenaires et plus largement une multitude de personnes rencontrées au travers de nos activités et déplacements que la même impression prenait corps : ce que l'on voit, lit, entend et fait des montagnes correspond de moins en moins à la manière dont on la vit et à ce que beaucoup ambitionnent pour elles.

Décalage... « on marche à côté de nos crampons »... « plus de freins dans la voiture »... « fuite en avant »... « perte de sens »... les expressions et sentiments s'additionnent pour témoigner de l'urgence d'un plan B pour les montagnes. Il faut faire valoir le droit et plus encore le besoin pour les montagnes d'un nouvel avenir, afin de sortir des méandres d'un système économique et d'aménagement qui montrent désormais crument ses limites et ses excès, souvent très préjudiciables aux territoires montagnards.

C'est dans cette communauté d'idées qu'un tout petit nombre de personnes – dont le directeur de CIPRA France - a commencé de se réunir fin 2010-début 2011 pour phosphorer sur une sorte de « Grenelle de la Montagne » associant tous ceux, sans distinction aucune, qui souhaite participer au débat. Nul doute, c'était le moment de se lâcher : les signaux étaient nombreux pour nous convaincre de lancer un appel pour nos montagnes. Patiemment, en petit comité au début, puis dans manière élargie par la suite, un texte a pris forme : L'Appel pour nos Montagnes. La première naissance du texte dans une version quasi finale ne manqua pas

de panache, depuis le refuge du Promontoire, à 3092m d'altitude le 12 juin 2011 à l'occasion d'un conseil d'administration de Mountain Wilderness pour lequel de nombreux représentants associatifs et sympathisants avaient pris de la hauteur.

Mais c'est au bout d'un an de travail et de réflexion, aux côtés de Mountain Wilderness France et de l'Association Nationale des Centres et Foyers de Ski de Fonds (ANCEF), que nous avons publiquement lancé le 9 décembre 2011 à Grenoble cet « Appel pour nos montagnes ». Grâce à un travail de sensibilisation et de réseau de longue haleine, cet appel a été signé dans un premier temps par 130 personnalités de tous horizons (liste disponible sur le site internet) et plus de 6000 autres personnes les ont rejoints à ce jour.

Cet appel qui entend « ouvrir le champs des possibles » a l'ambition d'apporter des réponses concrètes à l'avenir de nos massifs. Un plan d'actions sera élaboré début 2012 par les signataires.

Cet appel n'est en aucun la propriété exclusive des structures initiatrices. Il est et sera ce que les 130 signataires souhaitent en faire, tout comme les 6000 signataires qui les ont rejoints.

Pour accroître la portée de cet appel, sa visibilité et son intérêt concrets, un comité de suivi s'est réuni à de nombreuses reprises en 2011 et plusieurs outils de communication ont été réalisés :

- une page facebook : <http://www.facebook.com/pages/Rejoignez-lappel-pour-nos-montagnes/275499779166939>
- un site internet : <http://www.appelpournosmontagnes.org/>
- une vidéo de promotion visionnable sur la plateforme vimeo : <http://vimeo.com/33340951>

Suite au lancement public de l'Appel plusieurs milliers de personnes sont venus sur le site internet pour rejoindre le mouvement et donner leur signature. Les médias (presse, radio, télé, web) se sont emparés de la démarche et lui ont fourni une couverture médiatique inespérée.

On avait raison. C'était le moment. Il faut maintenant continuer de donner du souffle à cette campagne citoyenne.

Un seul bémol : toute cette opération se réalise sur fonds propres pour les structures y contribuant pratiquement. Un des objectifs de 2012 va être aussi de donner les moyens à cette entreprise d'intérêt général de se développer et d'aboutir au résultat qu'elle pointe : construire collectivement un nouveau projet politique global pour les montagnes.





L'ÉDITO DE L'APPEL POUR NOS MONTAGNES

DISPONIBLE SUR LE SITE: WWW.APPELPOURNOSMONTAGNES.ORG

ÉDITO

Un mouvement réjouissant !

Des montagnards de toutes générations : alpinistes, grimpeurs, skieurs, des professionnels de la montagne, des députés, des élus de régions, des maires de grandes villes et villages de montagne, des enseignants, des chercheurs, des artistes et personnalités de la culture, des chefs d'entreprises, des journalistes, etc., se sont rassemblés pour lancer publiquement un appel à construire une nouvelle vision pour les espaces montagnards.

Ensemble, pour un mouvement qui place l'homme et la richesse de la relation homme/nature au cœur de tous les choix à venir. Tel est le sens profond de cet appel.

Il est devenu urgent de changer d'approche car les menaces qui pèsent sur les espaces montagnards sont de plus en plus nombreuses et, leurs conséquences ont un impact sur les activités de ceux qui y vivent et ceux qui y sont accueillis. Et il est tout aussi urgent d'agir pour que les nombreux atouts et les multiples initiatives dont recèlent les montagnes gagnent en notoriété, sortent de la marginalité et ainsi témoignent de la grande diversité et richesse de ces territoires.

Osons alors poser la question de l'intérêt général. Il est plus que temps aujourd'hui de s'interroger sur la pertinence et la pérennité du modèle économique mis en place, dont les montagnes ne peuvent désormais plus absorber les dérives et fuites en avant de tous genres.

Il faut aborder avec raison l'impact et les perspectives à moyen et long terme des activités humaines sur les montagnes.

Les évolutions climatiques sont une réalité. A l'heure d'aujourd'hui, il est difficile d'appréhender leur impact sur la variable neige. La plus grande prudence est de mise car les aménagements flamboyants d'aujourd'hui, générateurs de dividendes pour des financiers dont la représentation du paysage avec ses sommets et ses vallées sont matérialisés par la courbe des fluctuations de leurs titres en bourse, sont aussi prédisposés à devenir les friches touristiques de demain qui resteront à la charge des communes. Une autre ambition pour les montagnes est possible. Des pistes existent !

Face à ce constat, dans le prolongement des Assises de l'alpinisme et à l'initiative de Mountain Wilderness, de la délégation française de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA France) et de l'Association Nationale des Centres Et Foyers de ski de Fond et de montagne (ANCEF), une quarantaine de personnes se sont réunies en juin 2011 au refuge du Promontoire, au cœur du Parc national des Écrins, au pied de la reine Meije. Elles se sont accordées autour d'un texte, « L'appel pour nos montagnes ». Depuis, plus de 120 personnalités de tout horizon se sont appropriées cet appel.

Les visiteurs de la montagne sont en quête de sens, ils rêvent d'une montagne... à vivre !

Une montagne pour s'évader, une montagne pour retrouver la quiétude des paysages naturels, si variés, sa faune, sa flore, son eau (sous toutes ses formes), ses habitants, ses cultures et ses patrimoines.

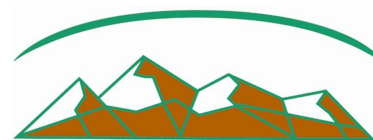
Les territoires montagnards sont à aborder avec la diversité géographique, culturelle et économique, propre à chaque massif. Qu'ils relèvent de la haute ou de la moyenne montagne, par leur attractivité, et les espaces d'aventures et de vie qu'ils offrent, c'est maintenant par des choix audacieux, qu'il est nécessaire de renforcer la vision d'une montagne équilibrée, aux activités diversifiées dans le temps et l'espace, dans le respect de l'environnement, de ses habitants et de ses visiteurs.

Ouvrons le champ des possibles !

La montagne est tellement riche, elle a tant à offrir, et encore tant à inventer !



ALLIANCE DANS LES ALPES DES ÉLUS TOUJOURS PLUS MOTIVÉS !



Depuis 1997, le réseau « Alliance dans les Alpes » réunit des communes réparties sur sept États alpins. Ses membres s'investissent avec leurs administrés pour faire de l'arc alpin un espace de vie porteur d'avenir. Pour eux, la Convention alpine constitue une base de travail et une ligne directrice vers un développement soutenable des Alpes. Dans le cadre de son application, la Convention alpine doit prendre corps au niveau où la participation de l'individu a des effets visibles : la commune. Soucieux de ne pas réinventer la roue à chaque nouveau projet, le Réseau de communes offre à ses membres la possibilité d'échanger expérience et information par delà les barrières linguistiques et culturelles. Aussi, les publications et événements d'« Alliance dans les Alpes » sont réalisés en quatre langues : allemand, français, italien et slovène. Chaque année, de nouveaux membres rejoignent le Réseau et on approche les 300 communes !

LES ALPES, TERRE DE LABEUR, TERRE DE GRANDEUR

Par Pierre Balme, représentant français au comité directeur d'Alliance dans les Alpes

Le changement climatique est une réalité, nous en percevons de plus en plus nettement les incidences sur notre environnement, notre économie et notre vie sociale. Il faut conjuguer ensemble et surtout ne pas opposer ces trois domaines qui sont les piliers du développement durable.

Mes maîtres Paul et Germaine Veyret avaient fait inscrire au frontispice de l'Institut de géographie alpine de Grenoble la pertinente formule : « Les Alpes : terre de labeur, terre de grandeur ». Le façonnage humain de nos terrains, l'entretien paysan contribuent aussi à la beauté de nos paysages. L'économie des sports d'hiver permet le maintien d'une activité et donc d'une population sur nos territoires. Nous, élus de la montagne, portons une responsabilité particulière dans cet équilibre. Pour défendre nos valeurs mais aussi les intérêts nobles de la population alpine, il est nécessaire de partager nos expériences, de s'unir pour porter ensemble les projets qui permettront :

- de maintenir une population active notamment agricole et pastorale mais aussi celle liée à l'économie touristique.
- d'apporter à nos habitants la qualité des services qui permettront notamment aux plus âgés de se maintenir dans de bonnes conditions dans leurs habitations.
- de préserver la qualité de nos paysages et ne pas abîmer cette « carte postale » grandeur nature qu'apprécient nos hôtes.
- d'œuvrer pour le maintien de la biodiversité.
- de minimiser l'impact du changement climatique en mettant en œuvre des projets de réduction des émissions et en anticipant les changements qui nous attendent. Pour cela, Alliance dans les Alpes est un excellent vecteur d'actions partagées grâce aux projets innovants (dynAlp-climate par exemple) que développe le Réseau et aux rencontres entre ses membres. Il faut profiter de notre savoir-faire, de nos expériences et de notre bon sens pour prendre notre destin en main. Les communes alpines et leurs représentants sont les mieux placés pour assurer de tels enjeux, de tels défis dans le souci à la fois des intérêts environnementaux mais aussi des populations alpines. « Penser globalement, agir localement » pour reprendre une formule parfois galvaudée.



Pierre Balme, Maire de Venosc

2011, L'ANNÉE DES CHANGEMENTS !

- Changement de représentant français au sein du bureau international

Joël Giraud, qui était jusqu'à présent Vice-président du Réseau (et représentant français) a passé le relais à Pierre Balme, maire de Venosc et vice-président de la Communauté de Communes de l'Oisans, qui représentera désormais la France au comité directeur d'Alliance dans les Alpes.

- Changement d'animatrice

Début 2011, Charlotte Penel, qui assurait l'animation du Réseau en France depuis 2 ans, a quitté son poste à la CIPRA et par la même sa fonction d'animatrice ; c'est donc Marie Lyne Bonnefond qui est devenue l'interlocutrice française du Réseau.





CONFÉRENCE ANNUELLE

14-15 OCTOBRE 2011 – TRIESENBERG (LIECHTENSTEIN)

Cette année, la conférence annuelle du Réseau (et son Assemblée générale) ont porté sur « les réactions des communes face aux changements ». La manifestation, qui a bénéficié d'une bonne affluence, a montré que les défis actuels - crise économique et financière, changements démographiques, changements climatiques - peuvent constituer une opportunité pour les communes alpines. Jean Horgues-Debat, directeur de l'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services) a participé aux échanges en présentant les enjeux du maintien des services publics locaux.



L'équipe internationale des animateurs d'Alliance dans les Alpes/ Source: Alliance dans les Alpes.

ET EN FRANCE ?

UNE COMMUNICATION ET UNE ANIMATION RENFORCÉES

Plusieurs éléments nouveaux ont vu le jour cette année dans l'objectif de dynamiser le Réseau et de permettre plus d'échanges entre les membres français. Ainsi, depuis le mois d'avril et à une fréquence régulière de trois mois, une petite lettre d'informations réservée aux membres français est éditée ; elle relaie les principales actualités françaises des membres. Elle est aussi l'occasion de faire régulièrement un zoom sur un membre qui peut ainsi en quelques lignes présenter ses activités. Le site internet d'Alliance dans les Alpes a également une page « française » où apparaissent les principaux projets. Enfin, une journée annuelle des membres français a été organisée le 20 octobre 2011, à Bourg d'Oisans cette année. L'objectif de ce renforcement de l'animation est de favoriser les échanges entre les membres afin que des projets voient le jour, des contacts se construisent, des excursions s'organisent, etc.

La visibilité du Réseau s'est elle aussi accentuée : des supports papiers (enveloppes, papiers à en-tête, etc.) ont été imprimés aux couleurs d'Alliance.

LES MEMBRES DU RÉSEAU

Le Réseau compte en France une quarantaine de communes membres. En 2011, la Communauté de Communes de l'Oisans a rejoint le Réseau et Chambéry métropole envisage d'adhérer dès 2012.

MEMBRES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	ANNÉE D'ADHÉSION
Gap	38 600	1	2002
Communauté de communes du Pays des Ecrins	6 030	9	2005
Les Gets	1 400	1	2006
Auzet	85	1	2007
Les Adrets	640	1	2007
Le Monetier les Bains	1 000	1	2008
Réallon	220	1	2008
Crévoux	100	1	2008
Cruseilles	3 200	1	2008
Annecy	40 000	1	2008
St Martin de Belleville	3 000	1	2009
La Motte en Champsaur	180	1	2010
Abriès	4000	1	2010
Communauté de communes de l'Oisans	10 747	20	2011

Source: CIPRA France

DES ACTIONS TOUT AU LONG DE L'ANNEE

MY CLIME-MATE

« My clime mate » est un programme d'échanges consacré au thème du climat, lancé et financé par « Alliance dans les Alpes » et par « Jeunesse en action ». Son objectif ? Savoir ce que les jeunes pensent du climat et comment ils souhaitent réagir aux changements climatiques. Des jeunes gens provenant de France, d'Italie, de Slovénie, d'Autriche et de Suisse ont échangé des visites, durant lesquelles ils ont confronté leurs points de vue. En février, à Sibratsgfall (A), les premiers jalons des échanges ont été posés puis chaque pays a organisé le séjour de son partenaire. Les jeunes Autrichiens de Grosses Walsertal et Bregenzerwald et leurs homologues français du Pays des Ecrins ont organisé les séjours de bout en bout, de manière totalement autonome. Fin octobre, tous les jeunes se sont retrouvés à Sörenberg (CH) pour la dernière réunion où la question a été posée de savoir « que faire maintenant ? ». Les jeunes ont l'intention de faire connaître les résultats de ce projet en assumant le rôle d'ambassadeurs et en communiquant autour d'eux les résultats de leur travail pour obtenir les effets escomptés.



Réunion de travail à Abriès pour le projet dynAlp-climate/
Source: Commune d'Abriès.



Echange franco-autrichien „My clime-mate” / Source: Alliance dans les Alpes

DYNALP-CLIMATE

Le programme dynAlp-climate, projet climatique du Réseau de communes, a récompensé 4 membres français : Auzet (04) et son projet de construction de 4 logements passifs labellisés «PassivHaus», la communauté de communes de l'Oisans (38) et son plan transport, et la commune de Cruseilles (74) pour la construction d'une halle des sports. Un projet porté par une commune italienne a également été retenu. Mené en commun par trois communes italiennes (Usseaux, Ostana et Massello) et une commune française (Abriès-05), il porte sur la diversification touristique.

PROJET SERPOM

Sous l'impulsion de l'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires & des Services) et du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes », un projet d'échanges de bonnes pratiques entre des communes françaises et italiennes est né sur la problématique des services à la population dans les territoires ruraux.

Le projet SERPOM (SERvices à la POPulation en Montagne) a ainsi vu le jour entre des membres français et italiens du réseau de communes, grâce également au partenariat établi entre l'association italienne Dislivelli et l'animateur italien d'« Alliance dans les Alpes ».

Le projet SERPOM s'est décliné en trois phases :

- une première étape de recueil et de capitalisation d'expériences
- un voyage d'étude début septembre 2011 qui a permis de présenter les réalisations françaises (Queyras, Écrins, Oisans) à nos amis italiens
- un séminaire de restitution à Bardonecchia fin janvier 2012



Les participants au voyage SERPOM devant le Relais de Services Publics de l'Argentière-la-Bessée/
Source : ADRETS



Les participants devant l'hôtel de ville de Bourg d'Oisans/ source: Aida

LES MEMBRES FRANÇAIS DU RÉSEAU SE RÉUNISSENT À BOURG D'OISANS

Jeudi 20 octobre 2011 s'est tenue à Bourg d'Oisans la rencontre annuelle des membres français d'« Alliance dans les Alpes ». Le thème abordé se voulait innovant et déclencheur d'idées au sein des participants, c'est pourquoi il a été question des territoires à « énergie positive ». L'objectif était d'informer les membres sur les enjeux des politiques locales de l'énergie et de leur donner les outils pour, à leurs échelles respectives, engager des démarches positives.

La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et travailleuse ; de nombreuses idées ont été échangées notamment sur la nécessité primordiale de réduire nos consommations et nos besoins énergétiques. La sobriété est une priorité à la portée de tous, même des plus petites communes. Il existe des actions simples comme couper ou diminuer l'éclairage nocturne, qui permet à la fois de sensibiliser les populations aux économies d'énergie et de réduire la facture énergétique dans les budgets communaux. La solidarité territoriale est également un impératif, entre la ville et la campagne, entre les territoires de plaine et ceux de montagne, mais elle ne s'oppose pas à la responsabilisation de chacun.

L'enthousiasme ressenti lors de cette journée augure des perspectives de travail intéressantes au sein du Réseau.

ASSOCIATIONS MEMBRES DE CIPRA FRANCE

AU 31 DÉCEMBRE 2011

URVN
Union Régionale
Vie et Nature



FFME
Fédération
Française de
Montagne et
d'Escalade



ANCEF
Association Nationale
des Centres et Foyers
de Ski de Fond et de
montagne



Parc National
du Mercantour



FRAPNA
Fédération
Rhône-Alpes
pour la Protec-
tion de la Nature

Parc Régional de la
Chartreuse



FFUTAN
Fédération Française
de l'Union Touristique
des Amis de la Nature



WWF
World Wild
Foundation
France

Association des
amis du PNR de
Chartreuse



Parc National
des Ecrins



Comité Régional de la
Randonnée Pédestre
en Rhône-Alpes



FFCAM
Cent Fédération Fran-
çaise des Clubs Alpins de
Montagne



Les membres de la CIPRA lors de l'AG de 2011/ Source : CIPRA France.



CNM
Centre de la
Nature
Montagnarde

AN
ise
ue
re

Parc National
de la Vanoise



MW
Mountain Wilderness



ADRETS
Association pour le
Développement en
RESeau des Territoires
et des Services



GTA
Grande Traversée
des Alpes



+ 19
membres
individuels

LES FORCES VIVES DE CIPRA FRANCE

DU MOUVEMENT DANS LES ÉQUIPES

Charlotte Penel était arrivée à Cipro France en 2009. Elle était en charge de l'animation d'Alliance dans les Alpes et a beaucoup œuvré pour le 3ème Rapport sur l'état des Alpes (entre autres). Elle a quitté en début d'année l'équipe salariée de CIPRA France pour tenter l'aventure de l'autre côté de l'Atlantique et nous lui souhaitons une bonne traversée. Marie Lyne Bonnefond, diplômée en aménagement du territoire et urbanisme, avant une spécialisation dans le domaine des transports reprend le flambeau.

Au bout de son second mandat non renouvelable, Patrick Le Vaguerèse (Président de 2004 à 2011) a laissé sa place à l'occasion de l'assemblée générale 2011 de CIPRA France. C'est à son impulsion que l'ONG doit d'avoir pris un rôle de premier ordre dans l'appréhension des enjeux qui se posent aux territoires de montagne en ce début de 21e siècle. Toute l'équipe et le bureau le remercient pour ces années de collaboration, qui continuent puisque Patrick est devenu « Président d'honneur » de CIPRA France !

UNE ÉQUIPE SALARIÉE DYNAMIQUE

Alexandre MIGNOTTE
Directeur



Nathalie MOYON
Chargée de mission
Foncier; Climat – Energie



Marie Lyne BONNEFOND
Chargée de mission
Alliance dans les Alpes



LE BUREAU DE CIPRA FRANCE EN 2011



Alain BOULOGNE
Président



Patrick LE VAGUERÈSE
Président d'honneur



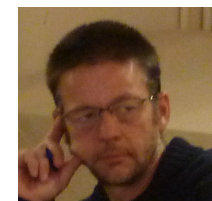
Michel CHAMEL
Trésorier



Hélène DENIS
Vice-Présidente
Chargée des relations
internationales



Pierre MOREAU
Vice-Président
Chargé du dossier
Transport



Michel JACQUINOD
Vice-Président
Chargé des espaces
naturels



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris fin octobre la disparition d'un ami cher. Roger CARACACHE était un proche de la CIPRA, du Réseau Alliance dans les Alpes et un ami chaleureux. A l'issue de son mandat de maire du Sappey-en-Chartreuse, Roger rejoint l'équipe de CIPRA France, pour poursuivre son action en faveur d'une montagne préservée et ouverte sur l'avenir. Sous sa casquette d'ancien maire du Sappey et de conseiller technique à CIPRA France, Roger, homme de réseau a toujours été un fervent moteur de la dynamique française du Réseau. Nous lui sommes tous reconnaissant de sa présence chaleureuse, de son bon sens précieux – parce qu'ancré dans la réalité – qui a souvent guidé notre action. Roger, ton départ laisse un grand vide mais nous ne sommes pas prêts d'oublier ce rire éclatant qui a si souvent éclairé nos échanges.



REVUE DE PRESSE ET REMERCIEMENTS

L'actualité a été chargée cette année et CIPRA France a été souvent citée dans les médias, plus particulièrement sur Internet. Ainsi, plus de 60 articles ont parlé des préoccupations sur lesquelles travaille notre association en citant les apports de la CIPRA en ce sens. Cette revue de presse n'est pas exhaustive de toutes les « apparitions » de CIPRA France dans les médias.

ARTICLES DE PRESSES

« Pour des Alpes autonomes en énergie », Montagnes magazine, rubrique En Bref, numéro 362, janvier 2011, p.8

« Les stations françaises vers un réel développement durable? » par François Carrel, Alpes magazine, rubrique L'Enquête, numéro 127, février-mars 2011, pp:66-69

« Mauvaise neige », 09 mars 2011, Le Monde, par Hervé Kempf. Article repris dans l'édition mensuelle (Monde mensuel) d'avril 2011.

« Non aux JO 2018 à Annecy », mars-avril 2011, Ushuaia magazine, rubrique Journal, p.25, « Coup de gueule » d'Eric Féraile (président de la Frapna), édition papier.

« Le foncier agricole, c'est d'abord du foncier », 8 avril 2011, Eco des Pays de Savoie n°14, rubrique Vie publique, par Philippe Claret (édition papier).

« Croiser agriculture et urbanisme », 21 avril 2011, Terres des Savoie n°242, rubrique « Au fil de l'actu... », pp.4-5 (édition papier).

ENTRETIENS RADIO

France Bleu Pays de Savoie, diffusion le 18-19 novembre 2011, Alain Boulogne en réaction au revirement de situation concernant le classement des Aravis.

ARTICLES NUMERIQUES

« Des écologistes dénoncent la candidature d'Annecy 2018 auprès du CIO », 07 février 2011, Le Monde.fr : http://www.lemonde.fr/sport/article/2011/02/07/des-ecologistes-denoncent-la-candidature-d-annecy-2018-aupres-du-cio_1476446_3242.html

« JO 2018: les écologistes en colère », 07 février 2011, Le Figaro.fr : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/02/07/97001-20110207FILWWW00463-jo-2018-les-ecologistes-en-colere.php>

„Le projet de réserve naturelle met le feu aux Aravis“, 14 février 2011, Le Dauphiné Libéré : <http://www.ledauphine.com/haute-savoie/2011/02/14/le-projet-de-reserve-naturelle-met-le-feu-aux-aravis>

« L'Etat veut une protection forte de la chaîne des Aravis », 18 février 2011, Enviscope.com, rubrique Montagne, par Michel DEPROST : http://www.enviscope.com/index.php?option=com_content&view=article&id=10803:letat-veut-une-protection-forte-de-la-chaîne-des-aravis&catid=57:montagne&Itemid=70

« Les canons à neige déclenchent une guerre de l'eau », 13 mars 2011, Les Echos, par Gabrielle Serraz <http://www.lesechos.fr/innovation/croissance-verte/0201214676132-les-canons-a-neige-declenchent-une-guerre-de-l-eau.htm>

« Maîtriser le foncier dans les Alpes », 29 juin 2011, Revue de presse du CRDR (Centre régional de ressources du développement rural Rhône-Alpes), rubrique « Ils ont des idées », par Caprural.org : http://www.caprural.org/index.php?option=com_acymailing&ctrl=archive&task=view&mailid=186&key=7c72dc55255794b215d28290de83448c&Itemid=166

« La Convention Alpine réfléchit à une macro-région des Alpes », 18 juillet 2011, Enviscope.com, rubrique Montagne, par Michel Deprost : http://www.enviscope.com/index.php?option=com_content&view=article&id=11700:la-convention-alpine-reflechit-a-une-macro-region-des-alpes&catid=57:montagne&Itemid=70

Quel avenir pour les stations de ski à l'heure du changement climatique ?, 19 décembre 2011, Novethic.fr, rubrique Planète, par Pauline Rey-Brahmi : http://www.novethic.fr/novethic/ecologie,environnement,rechauffement_climatique,quel_avenir_pour_stations_ski_heure_changement_climatique,136211.jsp

La CIPRA France remercie les financeurs :

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement



Le Commissariat de massif des Alpes



La Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur



La Région Rhône-Alpes



CIPRA France remercie ses partenaires :

CIPRA International

« Alliance dans les Alpes » International

CIPRA France remercie également

Le Conseil Général de l'Isère

La Grande Traversée des Alpes





La CIPRA est une organisation faîtière non gouvernemental disposant de représentations dans sept pays alpins, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, le Liechtenstein, la Slovénie et la Suisse. Elle dispose aussi d'une représentation régionale dans le Tyrol du Sud. La CIPRA représente une centaine d'associations et d'organisations issues de l'ensemble de l'arc alpin.

La CIPRA oeuvre pour un développement durable. Elle s'engage en faveur de la préservation du patrimoine naturel et culturel et de la sauvegarde de la diversité régionale, et propose des solutions à des problèmes transfrontaliers rencontrés dans l'espace alpin. Fondée le 5 mai 1952, elle a son siège à Schaan, dans la Principauté de Liechtenstein et est reconnue d'utilité publique par le Liechtenstein. Les principes directeurs et les statuts de la CIPRA sont disponibles sur Internet sur www.cipra.org.

CIPRA France, comité français de la CIPRA, participe à la définition, la promotion et la mise en œuvre d'une politique globale de développement durable du territoire alpin. L'association est présente dans le paysage montagnard français en participant notamment à de nombreux groupes de travail, colloques et réunions, débats publics et auditions. C'est également par le biais de ses projets, dont certains sont en lien étroit avec CIPRA International, que CIPRA France agit.

Son activité est basée sur les dynamiques de réseau pour construire et entretenir des partenariats avec des acteurs diversifiés : collectivités territoriales, ministères, administrations, associations et fédérations, organismes de recherche et de formation, entrepreneurs privés...

CIPRA France
c/o Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère
5, place Bir Hakeim - 38000 Grenoble, France
Tél. +33 (0)4 76 42 87 06
france@cipra.org www.cipra.org



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES

